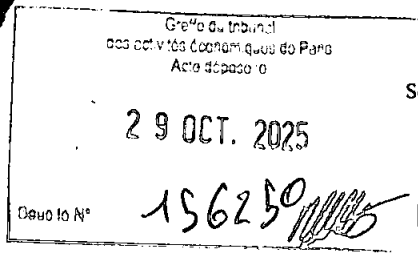


Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 29/10/2025 - 156250 - 2016 D 03396 - 821 209 632 - A SEBAG AVOCATS



SELARL A.SEBAG Avocats

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 77.000 Euros
Siège social : 88, bis Boulevard de Port Royal – 75005 PARIS

RCS PARIS 821 209 632

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Décision de l'Associé Unique du 2 septembre 2025.

Approbation des comptes clos le 31 décembre 2024

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le Deux Septembre au siège social

Alexia SEBAG, associée unique et gérante de la SELARL A.SEBAG Avocats, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 77.000 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 821 209 632, dont le siège social est situé 88 bis, boulevard de Port Royal – 75005 PARIS

Après avoir exposé que :

Alexia SEBAG, gérante associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Première décision - Approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit d'un montant de 49.349 €uros.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Deuxième décision - Affectation du résultat et distribution de dividendes

Affectation du résultat

L'exercice écoulé s'est soldé par un déficit d'un montant 49.349 €uros.

L'associé unique décide d'affecter au compte de Report à Nouveau le résultat bénéficiaire de l'exercice écoulé, portant son solde à un montant de 185.939 euros.

Dividendes distribués au titre des exercices précédents

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Troisième décision - Conventions réglementées

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

SELARL A.SEBAG Avocats

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 77.000 Euros
Siège social : 88, bis Boulevard de Port Royal – 75005 PARIS

RCS PARIS 821 209 632

Quatrième décision - Rémunération du gérant

L'associé unique valide la rémunération nette mensuelle du gérant pour l'exercice 2024 à 2 300 euros, soit la somme de 27 600 euros pour l'exercice clos le 31/12/2024, les charges sociales y afférentes étant prise en charge par la société.

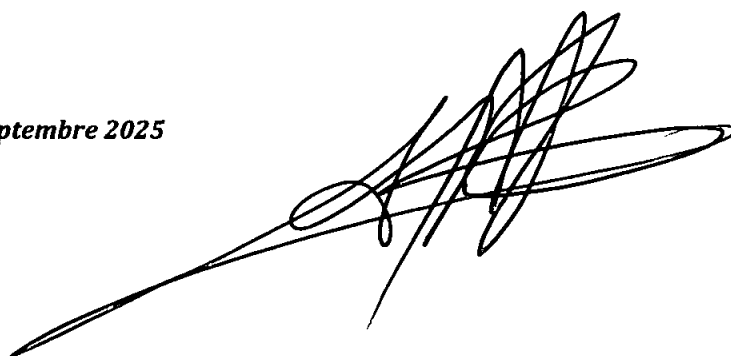
L'associé unique décide de maintenir la rémunération fixe mensuelle d'Alexia SEBAG, gérant, à la somme nette de 2 300 (deux mille trois cents) euros, pour l'année 2025, soit la somme de 27 600 euros annuelle, étant ici précisé que les charges sociales y afférentes restent toujours à la charge de la société.

Cette rémunération sera versée sur 12 mois, soit 27 600 euros pour l'exercice clos au 31/12/2024.

Le gérant pourra prétendre, en outre, sur justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de ses fonctions.

Enfin, le gérant percevra un remboursement de 600 euros pour la part de sa location habitation personnelle qu'il dédie à son activité.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2025

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

RAPPORT DE GESTION DU GERANT

Décision de l'Associé Unique du 2 septembre 2025.
Approbation des comptes clos le 31 décembre 2024

La soussignée Alexia SEBAG, gérante de la SELARL A.SEBAG Avocats, ci-après désignée « la Société », a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 établi le présent rapport de gestion :

Article 1 : Activité de la société

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La société a été immatriculée le 28 juin 2016 avec un commencement d'activité le 1^{er} juillet 2016.

Elle prend la suite du cabinet en exercice libérale de la profession d'avocat de Maître Alexia SEBAG.

Celle-ci a d'ailleurs été apportée à la Société au terme d'une décision d'augmentation de capital en date du 1^{er} juillet 2016.

L'activité de la société est celle de l'exercice de la profession d'avocat.

Elle poursuit l'activité développée par Maître SEBAG en répondant aux demandes des clients de cette dernière.

Elle embauchait jusqu'en octobre 2020 une collaboratrice avocate exerçant à titre libéral dont il a été mis fin au contrat de collaboration en octobre 2020.

Depuis lors, il a été pris la décision de procéder à une embauche durable d'un profil nouveau, celui d'une assistante juridique qui a permis au cabinet, depuis l'embauche d'Olga CHATEL, de se réorganiser de manière très efficace autour du binôme avocat/ assistante.

Il était également projeté d'embaucher de nouveau un avocat collaborateur/rice libéral mais chaque tentative s'est soldé par un échec.

1.2 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Le départ à la retraite d'Olga CHATEL a eu lieu en décembre 2024, ce qui a nécessité la mobilisation d'un important montant de trésorerie pour avancer son indemnité de départ à la retraite.

Suite à son départ, la gérante a repris à sa charge les missions et tâches de l'ancienne assistante, le temps de lui trouver une remplaçante.

Toutefois, la remplaçante n'avait pas le profil adapté pour le poste et cela a été l'occasion de refaire un point sur les besoins du cabinet.

Il a été conclu que le poste d'assistante n'était aucunement nécessaire à ce stade dès lors que ses tâches ne génèrent pas la moindre facturation et qu'elles pouvaient être inclus dans le quotidien de la gérante, permettant en outre d'avoir une visibilité plus efficace sur la stratégie des dossiers et du cabinet. En outre et avec du recul, le coût salarial d'une assistante eu égard notamment à ce qui précède était exorbitant et obérait clairement la trésorerie et les marges de manœuvres du cabinet.

Parallèlement et plus spécialement à partir de la fin de l'exercice 2024, il a été de nouveau envisagé de sous-louer une partie des locaux à des confrères et ce d'autant plus qu'il n'était plus envisagé à court terme d'embauche au sein du cabinet.

C'est dans ce contexte qu'une sous-location a été accordée à une consœur, permettant en outre le rapprochement des deux cabinets.

Enfin, le développement sur la région du Sud Est de la France et de Nice est maintenu et commence très doucement à porter ses fruits. Il s'agit d'un investissement de longue haleine dont la gérante a parfaitement confiance compte tenu des usages relativement différents dans cette région.

1.3 Activité en matière de recherche et développement

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.4 Evolutions prévisibles de la situation de la société et perspectives d'avenir

A ce stade et compte tenu des événements importants évoqués au point 1.2, il n'est pas envisagé d'embauche de salarié mais de se projeter à moyen ou long terme vers l'embauche d'une nouvelle collaboration en libéral en parallèle du rapprochement de cabinets sus-évoqués et du développement de l'activité dans le Sud de la France qui nécessiteront une aide technique.

Article 2 : Présentation des comptes annuels et des résultats de l'exercice

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

En complément des informations à caractère financier figurant à l'Annexe de votre bilan, les éléments principaux du bilan et du compte de résultat de ce dernier exercice sont les suivants :

- Les disponibilités au 31 décembre 2024 s'élèvent à la somme de 37.574 €
- Le montant des charges constatées d'avance est de 4.902 €
- Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'est élevé à288.536 €
- Les charges externes se sont élevées à..... 197.388 €
- Les impôts et taxes ont été globalement de 9.658 €
- Le montant total des traitements et salaires a été de 113.367 €
- Le montant total des charges sociales a été de 33.707 €
- Il en est résulté un résultat d'exploitation négatif de 36.454 €
- Le résultat net de l'exercice est en définitive déficitaire de 42.493 €

Article 3 : Dettes Fournisseurs

Le montant total des dettes fournisseurs est de 17.676 euros, et sont pour toutes des dettes inférieures à 60 jours

Article 4 : Proposition d'affectation du résultat

4.1 Affectation du résultat

Le solde du report à nouveau de l'exercice 2024 était créancier de 235.288euros

Le déficit de l'exercice s'élevant à 49.349 €uros, il sera affecté de la manière suivante :

- 49.349 €uros au compte de Report à Nouveau.

Le solde du report à nouveau est désormais créancier de 185.939 euros

4.2 Dividendes distribués au titre des exercices précédents

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Article 5 : Dépenses Somptuaires

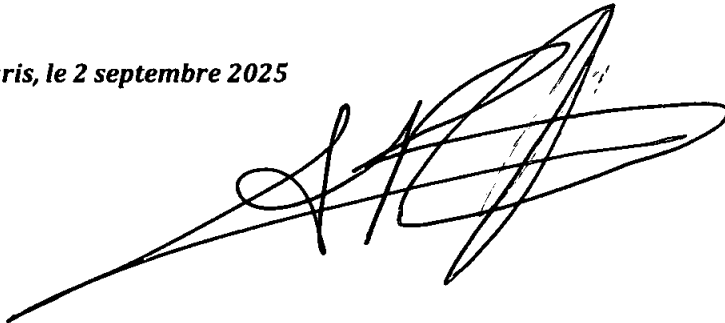
Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39,4 dudit code.

Article 6 : Conventions réglementées

Il n'existe pas de conventions réglementées.

Fait à Paris, le 2 septembre 2025

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

BILAN ACTIF

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF

	Valeurs au 31/12/24		Valeurs au 31/12/23	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	800,00	800,00		
2050000000 LOGICIELS	800,00		800,00	800,00
2805000000 AMORTISSEMENT LOGICIEL		800,00	-800,00	-800,00
Fonds commercial (1)	46 250,00		46 250,00	46 250,00
2070000000 FONDS DE COMMERCE	46 250,00		46 250,00	46 250,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	197 153,80	97 364,92	99 788,88	123 944,63
2181000000 INSTALLATIONS GENERALES AGENC.	171 692,87		171 692,87	171 692,87
2183000000 MAT DE BUREAU & INFORM	7 496,06		7 496,06	11 343,56
2184000000 MOBILIER	17 964,87		17 964,87	17 964,87
2818100000 AMORTISSEM. INST GENERALES		81 232,58	-81 232,58	-62 577,35
2818300000 AMORT. MAT. BUREAU		6 365,56	-6 365,56	-6 650,39
2818400000 AMORTISSEMENTS MOBILIER		9 766,78	-9 766,78	-7 828,93
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	10 000,00	10 000,00		10 000,00
2610000000 PARTS SOCIALES SARL BUNGA	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2961000000 DEPREC TITRES PARTICIPATION		10 000,00	-10 000,00	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00
2710000000 AUTRES IMPOS FINANCIERES	15,00		15,00	15,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 225,00		5 225,00	5 225,00
2750000000 DEPOT DE GARANTIE	5 225,00		5 225,00	5 225,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	259 443,80	108 164,92	151 278,88	185 434,63

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements
 En-cours de production (biens et services)
 Produits intermédiaires et finis
 Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

4091000000 FOURN AVANCES ET ACOMPTES

437,10

437,10

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

411AAA CLIENTS DIVERS A

8 175,00

8 175,00

411BBB CLIENTS DIVERS B

1 890,00

1 890,00

411CCC CLIENTS DIVERS C

2 070,00

2 070,00

2 025,00

411DDD CLIENTS DIVERS D

630,00

630,00

411GGG CLIENTS DIVERS G

735,00

735,00

5 505,00

411HHH CLIENTS DIVERS H

1 586,42

1 586,42

411KKK CLIENTS DIVERS K

300,00

411MMM CLIENTS DIVERS M

6 063,00

411PPP CLIENTS DIVERS P

315,00

315,00

411SSS CLIENTS DIVERS S

420,00

420,00

4160000000 CLIENTS DOUTEUX

2 880,00

4916000000 DEPRECIATION CLIENTS DOUTEUX

-2 400,00

BILAN ACTIF

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF

	Valeurs au 31/12/24		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	31/12/23
Autres créances (3)	75 833,44		20 974,04
401CB CB SG	255,50		255,16
401CBC CB CAISSE D EPARGNE			44,59
401GRE GREFFE			
4390000000 ORG SOC PRODUITS A RECEV	47 785,89	47 785,89	
4440000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	24 645,00	24 645,00	17 430,00
4456600000 TVA DEDUCTIBLE	2 504,47	2 504,47	132,69
4458600000 TVA S/FNP	642,58	642,58	726,60
4674710000 SCI SEBAG BAUER			2 385,00
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres	116 052,00	116 052,00	116 623,43
5080000000 VAL MOB PLACEMENT- CPTA A TER	20 000,00	20 000,00	20 000,00
5080010000 CAT			65 807,63
5080020000 CAT CE	30 052,00	30 052,00	30 815,80
5080030000 CAT CE 14298102	66 000,00	66 000,00	
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	37 574,52	37 574,52	36 988,20
5122000000 CAISSE D'EPARGNE	17 423,80	17 423,80	14 506,71
5123000000 CAISSE D'EPARGNE PLACEMENT	26,51	26,51	26,47
5124000000 CREDIT MUTUEL	2 020,38	2 020,38	22 455,02
5126000000 CREDIT MUTUEL 0170	16 838,61	16 838,61	
5188000000 INT?R?TS ? PERCEVOIR	1 265,22	1 265,22	
Charges constatées d'avance (3)	4 902,70	4 902,70	
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 902,70	4 902,70	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	250 184,08	250 184,08	189 395,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	509 627,88	108 164,92	401 462,96
			374 830,40

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 77 000,00)	77 000,00	77 000,00
1013000000 CAPITAL SOCIAL	77 000,00	77 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	7 700,00	7 700,00
1061000000 RESERVE LEGALE	7 700,00	7 700,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	235 288,41	305 975,26
1100000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	235 288,41	305 975,26
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-49 348,91	-70 686,85
SITUATION NETTE	270 639,50	319 988,41
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	270 639,50	319 988,41
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	17 675,77	4 946,79
401DAL DALLOZ	4 170,09	
401DIV DIVERS	75,22	16,00
401GRE GREFFE	6,92	
401LOY SCI SEBAG BAUER	5 705,40	
401ORA ORANGE	60,00	60,00
401OVH OVH	17,50	
401POS POSTE	4,30	109,84
401ROUG COMPTE 401ROUG	1 888,80	
401SIG SIG PARKING	392,04	
4081000000 FOURNISSEURS - FACT NON PARV.	5 355,50	4 760,95
Dettes fiscales et sociales	60 239,03	12 383,37
4210000000 REMUNERATION NETTE	20 000,00	
4282000000 DETTE PROVISION POUR CP	177,67	3 603,19
4310000000 URSSAF	16 697,44	2 181,69
4370000000 KERALIS/MALAKOFF HUMANIS	14 220,23	1 578,12
4382000000 CHARGE SOCIALES SUR CP	73,45	1 801,59
4386000000 AUTRES CHARGES A PAYER	367,46	216,15
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 684,62	230,59
4455100000 TVA A PAYER	4 450,00	456,00
4457600000 TVA COLLECTEE 20%	2 568,16	2 316,04

BILAN PASSIF

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	52 908,66	37 511,83
411MMM CLIENTS DIVERS M	420,00	
4671000000 FRAIS ALEXIA SEBAG	52 488,66	37 476,31
4780000000 AUTRES COMPTES TRANSITOIRES		35,52
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	130 823,46	54 841,99
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	401 462,96	374 830,40
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	130 823,46	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/01/24 au 31/12/24			du 01/01/23
	Achats	Var. Stocks	Total	au 31/12/23
Charges d'exploitation (1)				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			197 387,70	201 055,43
6061000000 EDF/GAZ/EAU			4 501,20	3 364,19
6063000000 ACHATS DE FOURNITURES PETIT EQU			7 754,28	5 558,42
6064000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES			1 328,44	2 471,35
6132000000 LOCATION IMMOB. RDC GAUCHE			34 200,00	35 400,00
6132100000 LOCATION IMMOB. RDC DROIT			18 600,00	18 600,00
6132200000 LOCATIONS NICE			9 600,00	9 600,00
6132210000 LOYER			7 200,00	7 200,00
6133000000 LOCATION PARKING			1 278,98	1 198,34
6135000000 LOCATIONS MOBILIERES			1 018,43	655,77
6140000000 CHARGES LOCATIVES RDC GAUCHE			3 000,00	1 800,00
6141000000 CHARGES LOCATIVES RDC DROIT			2 400,00	2 400,00
6141500000 CHARGES LOCATIVES NICE			600,00	600,00
6150000000 ENTRETIEN ET REPARATION			1 717,52	413,93
6151000000 MAINTENANCE INFORMATIQUE			1 619,55	1 619,55
6160000000 ASSURANCES			469,22	1 021,34
6180000000 DOCUMENTATION			3 641,00	5 310,93
6185000000 FRAIS SEMINAIRES ET FORMATIONS			1 395,58	1 158,33
6226000000 HONORAIRES COMPTABLES			10 244,86	8 574,96
6226100000 HONORAIRES DIVERS			6 133,23	4 735,00
6226500000 RETROCESSION HONO			1 130,88	735,00
6227000000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU			1 763,47	1 249,46
6233000000 FOIRES ET EXPOSITIONS			96,00	
6234000000 CADEAUX			26 157,43	30 586,56
6240000000 TRANSPORT S/ACHATS			26,47	408,19
6251000000 DEPLACEMENTS			32 527,46	34 913,36
6257000000 RECEPTIONS			12 904,07	14 201,50
6261000000 FRAIS POSTAUX			845,54	980,75
6262000000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			2 104,64	3 032,71
6270000000 SERVICES BANCAIRES			504,45	421,79
6281000000 COTISATIONS PROFESSIONNELLES			2 625,00	2 844,00
Impôts, taxes et versements assimilés			9 658,26	4 938,00
6331000000 FORMATION CONTINUE			116,00	
6333000000 IMP?TS, TAXES ET VERSEMENTS AS			1 140,56	
6335000000 IMP?TS, TAXES ET VERSEMENTS AS			68,88	
6351100000 CONTRIBUTION FONCIERE ENTREPRI			666,00	669,00
6351200000 TAXE FONCIERE			4 357,00	2 956,00
6354000000 DROITS D ENREGISTREMENT				1 313,00
6371000000 CSG DEDUCIBLES			3 309,82	
Salaires et traitements			113 367,67	79 827,93
6411000000 REMUNERATION SALARIES			76 543,29	50 111,21
6411400000 REMUNERATION GERANCE			27 600,00	
6411500000 CHARGES SOC S/ REMUNER GERANCE			1 446,00	
6411600000 APIVIA GERANCE			1 399,92	
6411700000 RETRAITE CNBF GERANCE			4 953,00	
6411800000 LA MONDIALE GERANCE			1 854,72	
6411900000 GAN RETRAITE PRO GERANCE			2 411,28	
6412000000 CONGES PAYES			-3 420,44	286,02
6413000000 INDEMNITES EXO STAGIAIRES				1 242,00
6414000000 NAVIGO			579,90	588,70
6441000000 REMUNERATION GERANCE				27 600,00
Charges sociales			33 707,36	35 300,93
6451000000 COTISATIONS SECURITE SOCIALE			19 220,15	12 704,42
6452000000 COTISATIONS RETRAITE			10 394,07	2 921,96
6453000000 COTISATIONS PREVOYANCE			2 399,54	2 984,78
6454000000 Cotisations aux ASSEDIC			3 281,11	
6458000000 Cotisations aux autres organis			30,63	

COMPTE DE RÉSULTAT

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/01/24 au 31/12/24			du 01/01/23
	Achats	Var. Stocks	Total	au 31/12/23
6458100000 PROVISION CHARGES SOCIALES			-1 728,14	143,01
6461000000 URSSAF AS				6 191,00
6463000000 APIVIA				1 147,08
6464000000 RETRAITE CNBF				4 730,00
6465000000 LA MONDIALE				1 773,68
6465100000 GAN RETRAITE PRO AS				2 287,80
6475000000 MEDECINE DE TRAVAIL ET PHARMAC			110,00	417,20
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 512,47	21 125,12
6811200000 DAP AMORT IMMO CORPORELLES			21 512,47	21 125,12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			78,22	
6580000000 CHAR DIV-GESTION COURANTE			78,22	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			375 711,68	342 247,41
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			10 000,00	
6866000000 DOT DEPREC ELEMENTS FINANCIERS			10 000,00	
Intérêts et charges assimilées (2)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES			10 000,00	
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion			2 880,00	
6712000000 PENALITES AMENDES FISC & PEN			2 880,00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			3 975,78	
6871000000 DOT AMORT EXCEPT/IMMOB			3 975,78	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 855,78	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices				
TOTAL DES CHARGES			392 567,46	342 247,41
BÉNÉFICE (3)				
TOTAL GÉNÉRAL			392 567,46	342 247,41

* Y compris :

- redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

COMPTE DE RÉSULTAT

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS (hors taxes)	Exercice du 01/01/24 au 31/12/24		du 01/01/23
	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)	288 535,91		288 535,91
7060000000 HONORAIRES 20%		287 610,91	287 610,91
7069000000 HONORAIRES SANS TVA		925,00	925,00
Montant net du chiffre d'affaires	288 535,91		288 535,91
			269 207,55
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		50 636,89	50 636,89
7817400000 CREANCES		2 400,00	2 400,00
7910000000 TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITA		48 236,89	48 236,89
Autres produits		85,17	85,17
7580000000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		85,17	85,17
Sous-total		50 722,06	50 722,06
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		339 257,97	339 257,97
			269 369,79
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Produits financiers			
De participation (2)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			
Autres intérêts et produits assimilés (2)		3 960,58	3 960,58
7640000000 REVENUS DES PLACEMENTS		3 960,58	3 960,58
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		3 960,58	3 960,58
			2 190,77
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			
TOTAL DES PRODUITS		343 218,55	343 218,55
			271 560,56
PERTE (3)		49 348,91	49 348,91
			70 686,85
TOTAL GÉNÉRAL		392 567,46	392 567,46
			342 247,41

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

A SEBAG AVOCATS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS (hors taxes)

Exercice du 01/01/24 au 31/12/24

du 01/01/23

France

Exportations et livraisons
intracommunautaires

Total

au 31/12/23

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

-6 855,78